

XVII.

Jacques Hertel, qui prenait sagement ses précautions pour l'avenir, profita de la présence de M. de Montmagny aux Trois-Rivières pour se faire mettre en possession de quatorze arpents de terre non loin du fort. L'acte, en date du 15 septembre 1644, se trouve dans le greffe d'Ameau, il est signé : Charles Huault de Montmagny.

En reconstruisant l'histoire des commencements des Trois-Rivières on est frappé de l'oubli dans lequel sont tombés des événements et des personnages qui occupaient la première place dans l'attention de ses habitants. Depuis cinq ou six ans, le corps municipal ayant imposé quelques-uns de ces noms à de nouvelles rues, plusieurs citoyens se sont demandé avec surprise où et comment ces désignations avaient été imaginées. Une aussi louable démarche ne pouvait, malgré tout, encourir le blâme, mais il a fallu s'en expliquer. Nous n'avons pas eu avant ce jour d'annales trifluviennes régulièrement écrites, pas de commentaires sur les documents publics ou privés, en un mot pas d'histoire, presque rien du passé qui se puisse consulter avec suite. Un voile épais couvrait les origines de toutes choses, car deux siècles et demi de tradition locale ne se logent pas avec leurs détails dans la mémoire des hommes. Il faut l'écriture pour préserver le souvenir de ce qui n'existe plus.

Puissions-nous voir reparaitre les noms des courageux fondateurs de cette partie de la Nouvelle-France ! On les trouvera à la fin de la présente chronique. Fixons au milieu de nous, sur les sol et sur les monuments, le souvenir de ceux qui ont vécu dans ce lieu, qui s'y étaient attachés par l'affection ou l'intérêt et que la postérité n'a que trop méconnus.

XVIII

Au mois d'avril 1645, Simon Piescatet, capitaine des Algonquins de l'Isle, dont la demeure était le plus communément aux Trois-Rivières, partit avec six guerriers du même endroit pour aller couper le chemin à quelques bandes d'Iroquois. Avec lui se trouvait un autre Algonquin de réputation, Bernard Spamangek. Après avoir remonté la rivière Richelieu, ils eurent connaissance, au lac Champlain, de deux canots iroquois, et sans tarder, Piescatet commanda le feu à ses hommes. Six, des sept guerriers que